

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE

7 juillet 2023

Le CHU Dijon Bourgogne certifié « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS)

Le CHU Dijon Bourgogne vient d'être certifié avec la mention « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS), obtenant ainsi le deuxième rang le plus élevé dans la hiérarchie des notations. Cette décision récompense l'implication remarquable et le haut niveau de compétence de tous les professionnels de l'établissement.

L'évaluation, réalisée au plus près des patients et des professionnels durant une semaine, démontre l'engagement collectif de la communauté hospitalière dans la démarche d'amélioration continue.



Résultat global : 93%

Qu'est-ce que la certification ?

La certification est une procédure **d'évaluation indépendante** portant sur la **qualité et la sécurité des soins** d'un établissement de santé. Obligatoire depuis plus de 20 ans, elle concerne tous les établissements de santé, publics et privés.

La certification est **ancrée dans les pratiques des équipes médico-soignantes** et centrée sur **les résultats de la prise en charge** pour le patient.

Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels en exercice en provenance d'autres établissements de santé (des pairs) mandatés par la HAS, les experts-visiteurs.

Plus de 90 évaluations réalisées sur l'ensemble des sites du CHU Dijon Bourgogne

Du 27 février au 3 mars 2023, **neuf experts-visiteurs**, professionnels de santé (médecins, soignants, directeurs d'établissement de santé...) formés par la Haute Autorité de Santé, sont allés à la rencontre des équipes du CHU Dijon Bourgogne.

Plus de 90 évaluations ont eu lieu sur le terrain.

Concrètement, les experts visiteurs ont rencontré de très nombreuses **équipes médico-soignantes, de jour comme de nuit**, près de **40 patients hospitalisés**, les **membres de la gouvernance** du CHU et les **représentants des usagers**.

Tous les sites du CHU ont été concernés : le site François Mitterrand, les secteurs de médecine et de rééducation de Champmaillot, le centre de rééducation, le centre d'hémodialyse, l'unité de soins palliatifs (USP) de la Mirandière, le centre médico-psychologique Osiris, l'Unité de Soins en Milieu Pénitentiaire (USMP).

La démarche d'évaluation est très rigoureuse. Les experts visiteurs effectuent des visites programmées ou non pour évaluer les prises en charge, en tenant compte de la satisfaction ressentie par les patients.

127 critères ont été analysés à la loupe : confidentialité, respect de l'intimité, gestion du dossier du patient, prise en charge de la douleur, organisation du bloc opératoire, réaction aux événements indésirables...

Une mobilisation forte des professionnels

Le résultat obtenu aujourd'hui avec la mention « Qualité des soins confirmée » met en lumière l'excellence des pratiques professionnelles, sur tous les sites de l'établissement, et pour toutes les activités qui s'y déroulent. Cette récompense atteste de **l'implication remarquable** de l'ensemble des professionnels du CHU, pour répondre aux critères d'évaluation de la Haute Autorité de Santé. Elle est le **résultat des efforts continus de toute la communauté hospitalière**.

Que signifie ce résultat ?

Au-delà de la fierté ressentie par les équipes, la certification est une **exigence qui engage** les équipes du CHU Dijon Bourgogne à se montrer, **aujourd'hui comme demain**, à la hauteur du niveau de qualité qui lui est reconnu.

Le CHU est déterminé à maintenir et à améliorer ces standards de qualité et à poursuivre cette dynamique au bénéfice de tous les patients du territoire. Des groupes de travail poursuivent le travail engagé en ce sens.

La Direction générale du CHU, le Président de la Commission médicale d'établissement (CME) et la Direction des soins remercient et félicitent les équipes pour leur implication et leur haut niveau de compétence.

